

Contenu de la Déclaration d'accessibilité

La ville de Gigondas s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses applications mobiles, etc. accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

État de conformité

Le site <https://gigondas-dm.com/> est non conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité pour les administrations, RGAA version 4 car il n'existe aucun résultat d'audit en cours de validité permettant de mesurer le respect des critères.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à l'intégralité du site institutionnel de la ville de Gigondas

Résultat des tests

En l'absence d'audit de conformité il n'y a pas de résultat de tests.

CONTENUS NON ACCESSIBLES

Non conformité

En l'absence d'audit tous les contenus seront considérés comme non accessibles par hypothèse.

Déroghations pour charge disproportionnée

En l'absence d'audit aucune dérogation n'a été établie.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

En l'absence d'audit aucun contenu n'a été identifié comme n'entrant pas dans le champ de la législation applicable.

Technologies utilisées pour la réalisation du site « <https://gigondas-dm.com/> »

En l'absence d'audit aucune technologie n'a été utilisée.

Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité

En l'absence d'audit aucun agent utilisateur et aucune technologie d'assistance n'ont été utilisés.

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

En l'absence d'audit aucune combinaison de navigateur et de lecteur d'écran n'a été utilisée.

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

En l'absence d'audit aucun outil n'a été utilisé lors de l'évaluation.

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

En l'absence d'audit aucune page n'a fait l'objet de la vérification de conformité.

Retour d'information et contact

Dans l'attente d'une mise en conformité totale, vous pouvez contacter la mairie de Gigondas pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Pour cela, merci de contacter la mairie de Gigondas en indiquant l'URL du document concerné et/ou les informations que vous souhaiteriez obtenir. Les informations demandées vous seront transmises dans les plus brefs délais.

- En envoyant un message via le formulaire de contact dédié sur le site internet ou par email à l'adresse administration@gigondas-mairie.fr
- Par courrier au 13 Place Gabrielle Andéol – 84190 Gigondas
- Par téléphone aux horaires d'ouverture au 04 90 65 86 90

Défenseur des droits

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signaliez et que vous ne parveniez pas à obtenir une réponse rapide de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou demande de saisine à :

Le défenseur des droits

7 rue Saint-Florentin 75409 Paris cedex 08

Téléphone : 09.69.39.00.00

Contactez le défenseur des droits via le formulaire en ligne.